Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Insultes et droit de porter plainte, question

Par Visiteur

Je souhaiterai savoir si j'ai le droit de porter contre un gendarme, en effet cet officier m'a insulté de "petit con" à plusieurs reprises... Que dois-je faire ?
je souhaiterai aussi si savoir si le vol entre parent et enfant est reconnu comme un acte réprimandé ?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Oui vous pouvez déposer plainte à l'encontre du gendarme auprès du commissariat.
Par ailleurs, le vol entre parent et enfant n'est pas pénalement réprimé.

cordialement